



MONTBRUN-LAURAGAIS

Haute-Garonne

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le six mars, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard Bolet, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : **01/03/2017**

Présents : BAQUIE Frédéric, BOLET Gérard, FAUCOUP Gilles, GUYET Chantal, LARRE Jean-Marc, MOLES Jean-Luc, MONIER-HAOUY Catherine, ROUGET Christian, SCHIAVON Frédéric.

Pouvoirs : ANDRE Michelle à BOLET Gérard, CAMBONIE Florence à MONIER-HAOUY Catherine, BOLET Aurélia à MOLES Jean-Luc, MOURET-SCHIAVON Stéphanie à SCHIAVON Frédéric, SENAC Gilbert à ROUGET Christian

Absents : SALEM Décio.

ROUGET Christian a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des conseillers présents à ce conseil.

2017/08. TRAVAUX DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DES INITIATIVES CITOYENNES : 1ÈRE TRANCHE (EXTÉRIEUR)

M. le Maire rappelle au conseil municipal que le Conseil Départemental subventionne l'achat de la « Maison des associations et des initiatives citoyennes » et ses travaux dans le cadre du contrat de territoires 2016-2020. L'achat, d'un montant de 250 000 € a été subventionné à 50 % en 2016. Chantal Guyet, conseillère déléguée à l'information et la communication insiste sur la nécessité de commencer les travaux d'aménagements extérieurs pour que cette maison soit rapidement intégrée, aux yeux des citoyens, aux espaces communaux du centre village.

Des devis ont été réalisés pour l'arrachage de l'ensemble des haies et des clôtures, l'achat de végétaux pour l'inauguration des paysages à croquer initiés par Grains de Pollen qui aura lieu le 26 mars 2017 et le busage du fossé sur le côté ouest qui permettra l'installation dès juillet du Live Challenge. Pour inscrire ces dépenses au programme 2017 du contrat de territoires, la date limite de dépôt des dossiers était le 1er mars. Un pré-dossier a été envoyé, cette délibération doit le compléter.

Les travaux intérieurs, quant à eux, demandent une étude plus poussée tenant compte des besoins de chaque association et citoyens, un permis de construire spécifique au changement d'affectation en ERP (Établissement Recevant du Public) et l'accord des Bâtiments de France (co-visibilité avec le moulin). Ils feront l'objet d'une deuxième tranche en 2018.

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'achat et les travaux de la maison des associations et des initiatives citoyennes (maison Momi), sont inscrits au contrat de territoire 2016-2020 signé d'une part, avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, d'autre part la communauté d'agglomération du Sicoval et ses 36 communes membres.

Grâce à ce programme d'aide à l'investissement des communes, l'achat de ce bâtiment a pu être réalisé et subventionné en 2016.

Il explique qu'il est nécessaire de réaliser rapidement les travaux d'aménagements extérieurs pour que les associations puissent commencer à utiliser les lieux (plantation d'un verger partagé et organisation du festival estival Live Challenge).

Ces travaux consisteront en l'arrachage des 4 haies et clôtures, et le busage du fossé sur son côté ouest.

Il présente le devis de la société « Sarda » d'un montant de 11 286,24 € TTC pour les travaux, hors enlèvement des déchets dont le coût dépendra du volume, et celui de la société Bon Plant, d'un montant de 247,97 € TTC pour l'achat de végétaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte les deux devis pour un montant total de de 11 534,21 € TTC
- Inscira cette dépense en investissement sur le budget 2017
- Demande à M. le Président du Conseil Départemental l'inscription de cette dépense au contrat de territoire 2017
- Autorise M. le Maire à signer tous documents afférents.

Nombre de suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

2017/09 . TRAVAUX DANS LE FOURNIL COMMUNAL

Depuis le 1^{er} janvier 2017, M. Hoarau et la commune de Montbrun-Lauragais ont signé une convention d'occupation du fournil communal avec une redevance d'occupation de 200 € / mois, renouvelable tacitement chaque année pour une durée maximale de 5 ans.

M. Hoarau avait informé la mairie de la nécessité d'effectuer des travaux de mises aux normes (carrelage du sol, faïence et évier) et de modification de la toiture pour protéger l'arrière du four et éviter l'inondation du local en cas d'intempérie. Une partie des travaux (remplacement de l'évier et de la faïence autour de celui-ci) pourra être faite par les agents communaux. Les autres travaux seront confiés à des entreprises extérieures. La pose du carrelage est assez complexe car il faut rattraper la pente du sol en béton.

Le conseil municipal après en avoir débattu, décide d'effectuer les travaux de carrelage du sol immédiatement et de réaliser les travaux de modification de la toiture après étude et obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires.

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir des travaux de mise aux normes du fournil communal.

Ces travaux correspondent au ragréage de la dalle en béton, la fourniture et la pose de carrelage et de plinthes.

Il présente le devis de la société « M3 » qui s'élève à 3421,43 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte le devis de la société M3 pour un montant de 3421,43 € TTC
- inscrira cette dépense en investissement sur le budget 2017
- demande les subventions les plus larges possibles
- autorise M. le Maire à signer tous documents afférents.

Nombre de suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

2017/10 . TRAVAUX DU SDEHG DE MISE EN CONFORMITÉ DU COFFRET DE COMMANDE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC P1

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 13 Septembre 2016, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante : Mise en conformité du coffret de commande d'éclairage public P1 "Village" avec mise en place d'un disjoncteur abonné sous le compteur et mise en place de 2 disjoncteurs différentiels en tête de la partie commande.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG)	286 €
Part SDEHG	1 058 €
Part restant à la charge de la commune (estimation)	475 €
Total	1 819 €

Le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet présenté et accepte une participation financière d'un montant maximum de 475 €.

Nombre de suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

2017/11 . REMBOURSEMENT DE FRAIS

Mme Monier-Haouy, adjointe, expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir un remboursement exceptionnel des dépenses engagées par M. le Maire sur ses fonds propres pour le renouvellement de l'hébergement du site internet de la commune par Online pour un montant annuel de 86,26 € TTC. Ce renouvellement a été déclenché par prélèvement automatique sans que la commune ne puisse utiliser sa carte de paiement.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte d'effectuer ce remboursement. M. le Maire ne prend pas part au vote.

Nombre de suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

ACTUALITÉ DU SICOVAL

Séminaire du samedi 25 mars 2017

Ce 2nd séminaire à destination de l'ensemble des élus des 36 communes du Sicoval prendra la même forme que le précédent, sous forme d'ateliers courts tournants. Il se focalisera sur les questions de gouvernance interne et externe, dans un contexte budgétaire difficile, un mauvais fonctionnement des commissions et des politiques publiques à faire évoluer. Le Sicoval souhaite que les élus communaux soient plus impliqués dans la vie de la communauté d'agglomération, améliorer la transversalité et coller au mieux aux problématiques des communes.

Plan de mobilité 2020-2030 Tisséo-SMTC

Le plan de mobilité 2020-2030 a été voté en Conseil de Communauté du Sicoval avec 2 voix contre et 4 abstentions (dont M. Bolet). Le projet le plus coûteux est la 3^{ème} ligne de métro (TAE) de Colomiers à Labège la Cadène. Le principe du raccordement de la ligne B de Ramonville à cette ligne Montaudran est acté. Mais deux points essentiels ne sont pas encore réglés : le plan de financement, avec une contribution demandée au Sicoval irréaliste, et l'échéancier, la demande du Sicoval de déclencher les travaux de prolongement de la ligne B dès maintenant n'étant pas retenue (d'où les abstentions). Après cette phase de consultation des personnes publiques associées, une enquête publique sera lancée.

Tourisme et SDAN

M. Moles participera pour la commune au comité de pilotage sur la compétence Tourisme prise par le Sicoval depuis le 1^{er} janvier 2017. Avec le moulin et ses atouts, Montbrun est directement concerné par cette réflexion. Il est aussi le correspondant de la commune pour le SDAN (Schéma Directeur d'Aménagement Numérique) qui doit permettre d'amener le très haut débit sur tout le territoire, et à terme la fibre dans la commune.

INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DÉLÉGUÉES AU MAIRE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a signé plusieurs Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) pour lesquelles la commune n'exerce pas son droit de préemption, correspondant aux ventes de terrains sur les parcelles cadastrales C 312, C 313, C 314, C 315 et C121p/c292, ainsi qu'un bâti sur terrain propre sur la parcelle cadastrale C 260.

QUESTIONS DIVERSES

Enédis (ex ERDF) est actuellement en train de réaliser d'importants travaux de renforcement et d'enfouissement des réseaux électriques routes d'Espanès et de Corronsac. .

Un affaissement de voirie route d'Issus au niveau du chemin du Pastel a été signalé au service Voirie du Conseil départemental.

La mise en place des panneaux d'agglomération pour rendre plus visibles les limitations de vitesse est en cours à Lissac, Latour et Les Cruzats-Peres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Table des matières

Procès-verbal du Conseil Municipal du 16 janvier 2017.....	1
2017/08. Travaux de la maison des Associations et des initiatives citoyennes : 1ère tranche (extérieur)1	
2017/09 . Travaux dans le fournil communal.....	2
2017/10 . Travaux du SDEHG de mise en conformité du coffret de commande d'éclairage public P1...2	
2017/11 . Remboursement de frais.....	3
Actualité du SICOVAL.....	3
Séminaire du samedi 25 mars 2017.....	3
Plan de mobilité 2020-2030 Tisséo-SMTC.....	3
Tourisme et SDAN.....	3
Information sur les décisions déléguées au maire.....	3
Questions diverses.....	3

G. Bolet <i>Maire</i>	C. Monier-Haouy <i>Adjointe</i>	A. Bolet <i>Pouvoir à J.L. Moles</i>	F. Cambonie <i>Pouvoir à C. Monier-Haouy</i>	G. Faucoup
C. Guyet	C. Rouget	D. Salem <i>Absent</i>	F. Schiavon	G. Sénac <i>Pouvoir à C. Rouget</i>
M. Andre <i>Pouvoir à G. Bolet</i>	F. Baquie	J.M. Larre	J.L. Moles	S. Mouret-Schiavon <i>Pouvoir à F. Schiavon</i>